



**MAIRIE DE BOUSSENS  
31360**

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL

<b>Date de Convocation :</b> <b>07 juillet 2021</b>
<b>Nombre de Conseillers</b> en exercice : 15 présents : 14
<b>Nombre de voix</b> Pour : 15 Contre : 00 Abstention : 00
Délibération du Conseil Municipal (D.C.M) N° 8-10- <b>1</b>

L'an **deux mille vingt et un** et le **22 juillet**, à **19h**, le Conseil Municipal de la Commune de BOUSSENS, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Monsieur **Christian SANS**, le Maire.

**Présents** : M. **SANS (proc.)**, Mme **GÉRARD**, M. **RAMEAU**, Mme **AIMONE-CAT**, M. **LIVOTI**, Mmes **DALLA-ZANNA**, **GRANGE**, MM. **ROQUEBERT**, **CELLIER**, **DESHONS**, **EVIN**, Mmes, **COURTOUX**, **SANDY**, **AGUILA**.

**Absents excusés** : M. **AMOUREUX (proc. à M. SANS)**,

**Secrétaire de séance** (art L2121-15 CGCT) :  
**Madame Rosanna DALLA-ZANNA**

**Annule et Remplace les DCM 8-10 du 23/07/2021 et 8-10-1 du 27/07/2021**

**Objet : Aménagement d'agrès Fitness extérieurs et d'un Streetwork Out**

Monsieur le Maire rappelle que le Conseil Municipal s'est engagé, dans son programme, à ajouter une base sportive de plein air. L'installation en différents endroits du terrain de sports d'agrès de fitness extérieurs et d'un « Streetwork out » répondra à cet engagement. L'objectif est de donner de nouveaux lieux de loisirs sportifs aux habitants mais aussi de permettre à toutes les générations de se rencontrer. Monsieur le Maire ajoute qu'une consultation a été organisée et que les propositions suivantes ont été retenues :

- Fourniture d'agrès de fitness par l'Entreprise SASU COALA (Produits HAGS), basée 74 Q Rue Guy Arnaud, ZAC de Valdegour, BP 56009, 30905 NIMES CEDEX 2, pour un montant de **DOUZE MILLE NEUF CENT SOIXANTE-DIX EUROS CINQUANTE CENTIMES HORS TAXES** (12 970.50 € HT) ;
- Pose d'agrès de fitness par l'Entreprise A2J SO, basée 2113 Route des Fourrières 82100 CASTELSARRASIN, pour un montant de **DEUX MILLE SIX CENTS EUROS QUATRE-VINGT CENTIMES HORS TAXES** (2 600.00 € HT) ;
- Fourniture et installation d'un « Streetwork Out » par l'Entreprise HUSSON International basée Route de l'Europe, BP 1, 68650 LAPOUTROIE, pour un montant de **TREIZE MILLE QUATRE CENT CINQUANTE EUROS QUARANTE CENTIMES HORS TAXES** (13 450.40 € HT).

Où l'exposé de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des présents :

- décide l'aménagement, la fourniture et l'installation d'agrès de fitness extérieurs et d'un « Streetwork out » comme présenté ci-dessus ;
- d'accepter les propositions de SASU COALA (Produits HAGS), basée 74 Q Rue Guy Arnaud, ZAC de Valdegour, BP 56009, 30905 NIMES CEDEX 2, de

l'Entreprise A2J SO, basée 2113 Route des Fourrières 82100 CASTELSARRASIN et de l'Entreprise HUSSON International basée Route de l'Europe, BP 1, 68650 LAPOUTROIE pour un montant total de **VINGT-NEUF MILLE VINGT EUROS QUATRE-VINGT-DIX CENTIMES HORS TAXES** (29 020.90 € HT)

- d'inscrire la dépense sur le Budget Communal, section d'investissement ;
- d'autoriser Monsieur Maire, ou un adjoint délégué, à signer toutes les pièces afférentes à ce projet ;
- de solliciter l'aide financière, selon le plan de financement prévisionnel joint :
  - . de la Région Occitanie/Pyrénées-Méditerranée,
  - . du Conseil Départemental de la Haute-Garonne,

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

Affiché le **28 juillet 2021**

Pour extrait conforme,

En Mairie, le **28 juillet 2021**

Le Maire,  
Christian SANS

